

Améliorer le niveau en anglais ? Derrière les beaux discours, encore des suppressions de postes !

Le ministre Pap Ndiaye a multiplié les annonces avant les congés de fin d'année pour faire la promotion de la circulaire concernant l'apprentissage des langues vivantes. La priorité donnée à l'amélioration des compétences des élèves en langues vivantes résulte de l'annonce du programme de PISA 2025 qui évaluera la maîtrise des langues vivantes. Jusqu'alors seules les mathématiques, les matières scientifiques et la lecture étaient évaluées. La politique éducative du ministère se voit donc subordonnée à l'agenda des classements internationaux.

L'attention portée aux langues vivantes, en particulier à l'anglais, par le Ministre met au jour les écueils de sa politique éducative : le développement de repères et d'outils d'évaluation ne pallient pas le trop grand nombre d'élèves par classe.

Le ministre fixe un objectif : "d'ici à 2025, plus de 80% des élèves doivent atteindre en fin de 3e au moins le niveau A2 en anglais, le niveau B1 étant visé dans au moins une ou deux activités langagières".

Une évaluation présentée lors de la conférence du Cnesco en 2019 montre que les élèves n'atteignent le niveau A2 en anglais LV1 qu'en classe de terminale. C'est donc dès l'école et le collège qu'il faudrait agir. Cependant le ministère annonce de nouveau 1500 suppressions de postes à la rentrée 2023. Ces suppressions de poste ne vont pas permettre de baisser le nombre d'élèves par classe alors que c'est une véritable nécessité pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et en particulier la pratique orale des langues vivantes.

De même, on observe que la réforme du collège a eu pour effet la perte de toutes les heures complémentaires qui permettaient d'enseigner en effectif allégé en particulier en éducation prioritaire au profit d'une redistribution insuffisante et non conditionnée au classement en éducation prioritaire des 3h dites "de marge" par classe à répartir entre toutes les disciplines. Les personnels déplorent unanimement le manque d'heures pour dédoubler les classes et pour ouvrir des classes et baisser par conséquent les effectifs par classe. Les professeurs de collège se trouvent mis en concurrence entre disciplines pour bénéficier des heures "de marge".

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux
Belles, 75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Dans le 1er degré, les personnels sont peu outillés et peu formés pour enseigner les langues vivantes aux élèves.

Le Ministre ne prévoit pas de s'attaquer ni au manque de formation, ni aux classes surchargées. Il compte au contraire fixer des repères de progression des cycles 2 à 4, encourager les classes bilangues sans augmenter les moyens, casser les groupes classe pour préconiser des groupes de compétences et multiplier les tests normatifs de positionnement et les outils de pilotage comme Evalang collège. La multiplication des repères et des tests de positionnement représente une charge de travail supplémentaire pour les professeurs qui voient leur enseignement soumis aux lubies et à l'obsession d'évaluer de l'institution.

Pour SUD éducation, les tests de positionnement et de pilotage ne permettent pas d'améliorer le niveau de langues des élèves. Il faut au contraire une politique volontariste pour baisser le nombre d'élèves par classe en particulier en éducation prioritaire où le niveau en langues vivantes est le plus faible en raison des inégalités sociales, et pour accroître l'offre de formation. On observe en effet que l'arabe ou le chinois sont absents des déclarations et des circulaires ministérielles, seul l'Allemand fait l'objet d'un encouragement particulier dans les textes du ministère.

SUD éducation se tient aux côtés des personnels pour revendiquer, non pas davantage de "pilotage" mais davantage de moyens.

SUD éducation revendique :

- . 20 élèves maximum en collège ordinaire, 16 élèves en REP-REP+**
- . 12 élèves en SEGPA**
- . le doublement des heures de marge en REP**

Fédération SUD Éducation

📍 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris

☎ 01 58 39 30 12

✉ fedes@sudeducation.org

🌐 www.sudeducation.org

